



ENSEMBLE, GÉRONS AUTREMENT LABLACHÈRE

Projet municipal et Intercommunal 2020 - 2026

Pallier l'absence de démocratie citoyenne est le préalable à toute évolution de notre société, de notre village, vers le bonheur, le plaisir, le respect du vivant et des éléments qui lui permettent de s'épanouir.

Nous invitons toutes celles et ceux qui veulent animer ce combat, à se rassembler.

Unissons nos efforts autour du projet E.G.A.L.

Ensemble, tous les élus, en respectant le pluralisme, au service des citoyens. Des opinions s'affrontent dès qu'il faut juger de la politique nationale, au niveau local également mais le bien-être des citoyens doit primer.

Gérons cette entreprise qu'est une municipalité, avec professionnalisme, compétence, économie, mais avec plaisir.

Autrement c'est ne plus entendre cette phrase chère à nos adversaires : "on a toujours fait comme ça". C'est promouvoir la transversalité, partager les responsabilités, les travaux, les décisions. C'est affirmer le rôle essentiel des commissions, le droit fondamental à l'information, l'implication indispensable de la population. Autrement dit, c'est une gestion qui se réclame de la collégialité, de la participation, de la transparence et de l'amour de la vie.

Lablachère c'est évident, mais pas que. E.G.A.L. entend faire entendre sa voix auprès de la communauté de communes, du département, de l'état, du gouvernement.

«E.G.A.L.» N'EST PAS QU'UN ACRONYME

Tous les six ans fleurissent les acronymes, ornés de bonnes intentions oubliées dès les élections passées !

Ce projet voit le jour à l'initiative de 3 élus déçus et en colère :

Daniel Morselli, élu en 2014 sur la liste majoritaire conduite par Jean-Luc Tourel.

Éric Boissin élu en 2014 sur la liste qu'il représente, également élu à la CdC, et membre actif du SICTOBA (syndicat intercommunal de collecte et traitement des ordures ménagères en Basse Ardèche).

Jean Luc Levecque, intègre le CM en 2017, suite à la démission d'une conseillère municipale de la liste Boissin.

E.G.A.L. au-delà de son projet, amendé et validé par tous ceux qui l'auront rejoint, **proposera une liste municipale de candidatures**, construite, étudiée et qui correspondra aux exigences de la commune et à celles de l'intercommunalité. Il est clair qu'une liste, doit être constituée de compétences, d'engagements, et d'un minimum de disponibilité, tous les citoyens ont une compétence, nous vous attendons !

- Ce projet est sans ambiguïté de gauche, mais il est ouvert à tous les citoyens qui adhèrent aux valeurs qui le soutiennent. Pour y adhérer il faudra signer une charte. Il est politique et sans cesse nous nous efforcerons de maintenir une démocratie réelle, représentative. Nous interviendrons dès que cela sera nécessaire auprès de la communauté de communes, du département, des députés, sénateurs, préfet....



Projet municipal 2020 - 2026

En quoi ce projet est-il différent, pérenne, innovant, respectueux du citoyen ?
Parce qu'il assure que le maire, les adjoints, ne peuvent agir seuls et sans contrôles.

Nos premières propositions

- Aucune délégation correspondante aux alinéas (29) du titre L2122-22 du CGCT (Code Général des collectivités territoriales) ne sera accordée d'emblée au maire. En clair pour les non initiés :
"aucune décision ne peut être prise sans délibération du conseil municipal".
- Rédaction d'un règlement intérieur contraignant (ou charte de l'élu), faisant loi. Il sera un engagement signé par les élus de la liste E.G.A.L. Les élus des autres listes seront invités à le signer.
- Des délégations seront accordées à certains conseillers, permettant ainsi le partage du budget indemnitaire des élus entre maire, adjoints et conseillers.
- Une commission de vigilance écologique sera créée, passage obligé de **tout** projet.
- Aucun projet ne pourra être débattu s'il n'a pas été instruit par la commission permanente, approuvé par la commission de vigilance écologique. Pour un élu n'ayant pas signé le règlement intérieur, toute demande d'inscription d'un point à l'ordre du jour sera traitée conformément au CGCT.
- Les commissions participatives seront composées, dans la mesure du possible, d'au moins un conseiller par liste. Elles seront étoffées de citoyens volontaires, inscrits, qui devront signer la charte.
- Une commission permanente sera instituée, passage obligé de tous les dossiers, instruits ou à instruire.
- Création d'une commission de vigilance démocratique, lanceuse d'alertes, dès lors que la charte n'est pas respectée. C'est une commission participative.
- Les élus inscrits à une commission, verront leur participation aux séances du conseil municipal réglementée.

Il est évident que ce ne sont là que les balbutiements de notre projet. Seule votre contribution nous permettra de l'améliorer, de le compléter, de l'amender.

Pour ce qui est du programme des travaux à réaliser, des actions à mener, c'est **Ensemble** que nous les définirons.

Avec ce projet de gestion, au lendemain des élections, nous serons en mesure de déclarer :
"Tous les Lablachérois ont été élus."

Un bureau de permanence est installé 1 route de Joyeuse, chez M. Rieusset, le dimanche de 10h à 12h.
Venez nous rencontrer !

Pour tout contact avec le collectif :

Une adresse internet : egalcollectif07230@gmail.com

ou bien :

Daniel Morselli : 06 88 26 68 51

Éric Boissin : 06 08 09 24 11

Jean-Luc Levecque : 04 75 36 60 11

ou bien :

Un blog participatif : <http://si-lablachere-nous-etait-conte.com>

